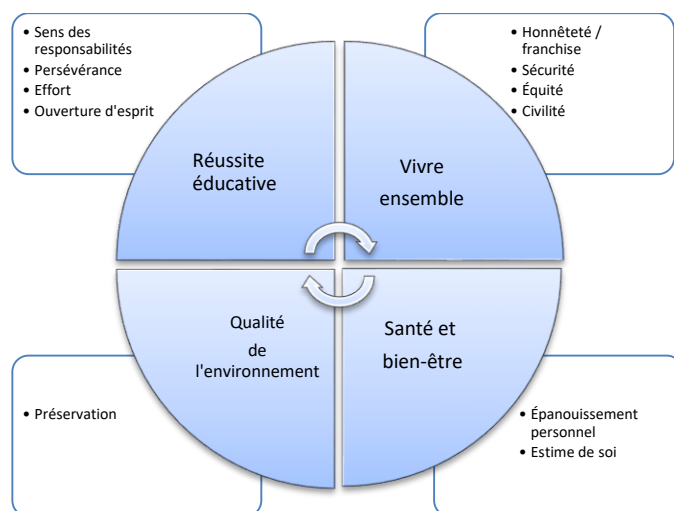


## Le code de vie

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école Bois-Franc-Aquarelle, d'y retrouver un climat propice aux apprentissages, un milieu de vie respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place, un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un milieu de vie agréable, votre enfant a la responsabilité de respecter le code de vie de l'école. Il vise aussi à lui inculquer les valeurs nécessaires à l'acquisition des habiletés sociales qui le feront évoluer dans la société.

### Les valeurs de l'école Bois-Franc-Aquarelle

Le code de vie de l'école Bois-Franc-Aquarelle s'inspire des grandes valeurs et est en lien avec le projet éducatif de l'école où nous avons retenu 3 orientations : Notre école vise à améliorer la qualité de la langue française, à promouvoir le respect des êtres et la collaboration et elle vise à intervenir tôt pour assurer un parcours scolaire en continuité.



### Prise de position en lien avec la violence

Dans notre école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

#### Définitions de la violence

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

##### **INTIMIDATION**

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »  
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

##### **VIOLENCE**

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »  
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

## Le code de vie

Sphère Valeur	Règles	Comportements attendus	Raison d'être
Réussite éducative Sens des responsabilités	Je crée un climat propice aux apprentissages	<p><b><u>Pour ce faire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je respecte l'horaire de l'école;</li> <li>• En tout temps, je marche en silence dans les corridors lors des déplacements (temps de classe) et je circule calmement lors des entrées et des sorties;</li> <li>• J'apporte seulement le matériel autorisé;</li> <li>• Au son de la cloche, je cesse immédiatement toute activité et je prends mon rang;</li> </ul>	<p><b>Ainsi j'apprends :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À être ponctuel;</li> <li>• À assurer la qualité de ma participation;</li> <li>• À être responsable;</li> <li>• À respecter mes pairs.</li> </ul> <p><b>Ainsi, je développe :</b> Mon sens des responsabilités.</p> <p><b>Ainsi je contribue :</b> À ma réussite et à celle des autres en créant un climat propice aux apprentissages.</p>
Vivre ensemble Civilité	Je crée un milieu de vie respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place	<p><b><u>Pour ce faire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'adopte et j'encourage un comportement pacifique (gestes et paroles);</li> <li>• Je suis poli(e) et respectueux(euse) envers les autres;</li> </ul>	<p><b>Ainsi j'apprends :</b> Communiquer en acceptant les différences.</p> <p><b>Ainsi je développe :</b> Mes habiletés sociales.</p> <p><b>Ainsi, je contribue :</b> À respecter les autres par mes attitudes, paroles et gestes en créant un milieu de vie respectueux et sécurisant.</p>
Santé et bien être Épanouissement personnel	Je crée un climat sain et sécuritaire	<p><b><u>Pour ce faire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'adopte une conduite sécuritaire;</li> <li>• Je mange des aliments sains et je laisse à la maison des aliments non nutritifs. Je laisse les aliments qui contiennent des arachides à la maison;</li> <li>• Je porte des vêtements convenables et adaptés aux saisons et aux activités.</li> </ul>	<p><b>Ainsi, j'apprends :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À me protéger et protéger les autres;</li> <li>• À prendre soin de moi.</li> </ul> <p><b>Ainsi, je développe:</b> Mon jugement.</p> <p><b>Ainsi, je contribue :</b> À créer un climat de vie sain et sécuritaire.</p>
Qualité de l'environnement Préservation	Je crée un milieu de vie agréable	<p><b><u>Pour ce faire :</u></b></p> <p>Je prends soin du matériel et de l'environnement.</p>	<p><b>Ainsi, j'apprends :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À utiliser et à partager le matériel et les lieux selon leurs fonctions;</li> <li>• À préserver la nature.</li> </ul> <p><b>Ainsi, je développe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La notion de collectivité et du bien partagé;</li> <li>• Le sentiment d'appartenance.</li> </ul> <p><b>Ainsi, je contribue :</b> À créer un milieu de vie agréable et accueillant.</p>

## RÈGLES DE LA COUR D'ÉCOLE AQUARELLE

### HIVER

Jeux	Règles	Conséquences
<b>Forts ou autres constructions en neige</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tous les élèves ont le droit de s'amuser à construire des forts</b> ou autres constructions de neige. On ne peut exclure un ou des enfants qui souhaitent jouer à construire un fort. Toute forme de rejet ou d'exclusion est interdite à l'école.</li> <li>• <b>Tous les élèves ont le devoir de respecter les constructions</b> des autres élèves. Il est interdit de détruire les constructions des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant doit réparer le fort détruit; ou</li> <li>• L'enfant ne peut plus jouer dans les forts pour le reste de la récré; ou</li> <li>• Fiche de réflexion pour « <i>Manque de respect</i> » durant une récré ou à la maison; ou</li> <li>• lettre d'excuse à faire durant une récré ou à la maison</li> </ul>
<b>Balles de neige</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élèves ont droit d'être en sécurité dans la cour d'école.</li> <li>• <b>Il est interdit de lancer des balles de neige sur les gens.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant est « <i>au mur</i> » pour 10 minutes; ou</li> <li>• Fiche de réflexion « <i>J'ai manqué à la sécurité</i> » durant une récré ou à la maison; ou</li> <li>• garde à vue (voir la direction)</li> </ul>
<b>Butte de neige pour glisser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élèves ont le droit de s'amuser et d'être en sécurité.</li> <li>• <b>Les enfants doivent glisser un à la fois;</b></li> <li>• Ils doivent attendre que l'élève ait quitté avant que le prochain glisse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a plus le droit de glisser; ou</li> <li>• Fiche de réflexion « <i>J'ai manqué à la sécurité</i> » durant une récré ou à la maison; ou</li> <li>• L'enfant est « <i>au mur</i> » pour 10 minutes.</li> </ul>

### Application du code de vie

Le code de vie s'applique dans toutes les activités de l'école (classe, service de garde, service de surveillance des diners, sorties) ainsi que dans l'autobus et lors des activités parascolaires.

Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Tout membre du personnel a autorité sur tous les élèves en tout temps.

## **Présentation des mesures de soutien et des conséquences possibles**

Les mesures de soutien et les conséquences proposées n'apparaissent pas nécessairement dans l'ordre dans lequel elles seront appliquées. L'application des mesures de soutien et de conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, du degré de responsabilité de l'élève, de son implication dans les manquements reprochés, de son âge, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Si un comportement va à l'encontre de l'une des règles de vie de l'école ou de tout autre manquement au respect de soi, des autres ou du milieu, des mesures disciplinaires graduées pourront être utilisées: avertissement, réflexion, réparation, retrait, récréation supervisée, rencontre avec les parents, etc.

Un billet de manquement pourra être remis à l'élève afin d'informer le parent de la règle non respectée.

La gravité de l'infraction peut justifier une mesure exceptionnelle prise par la direction. La direction de l'école se réserve le droit d'imposer des sanctions disciplinaires pouvant aller de la retenue à la suspension, de 1 à 5 jours de classe. Les parents doivent se présenter avec leur enfant (si suspendu), à la date prévue, au bureau de la direction de l'école.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées (ex.: direction, DPJ, police, parents).

### **Engagement**

#### **Pour les élèves :**

J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### **Pour les parents :**

J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous.

Signature d'un parent/tuteur \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_